

Le 10 octobre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Qualité et sécurité des soins dentaires : les Centres Hospitaliers de Tarbes-Lourdes et de Bagnères-de-Bigorre procèdent à une information préventive de patients

Un défaut portant sur les règles de stérilisation de matériel dentaire spécifique a été constaté lors des soins dentaires dans les établissements hospitaliers de Tarbes-Lourdes et de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). Des mesures correctives ont été immédiatement mises en place afin de corriger ces dysfonctionnements.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'ARS a demandé aux Centres Hospitaliers de Tarbes-Lourdes et de Bagnères-de-Bigorre de procéder à une information des patients concernés, à visée préventive. Même s'il est extrêmement faible, un risque de transmission de maladies infectieuses a pu exister avec les virus de l'hépatite B (VHB), de l'hépatite C (VHC) et du VIH. Pour ces raisons de vigilance sanitaire, les 4732 patients pris en charge dans ces centres hospitaliers depuis le 1er janvier 2006 ont été informés individuellement par les établissements concernés, et invités à bénéficier d'un dépistage ciblé de ces 3 virus. Ces dépistages sont bien entendu entièrement pris en charge pour les patients qui ont reçu ce courrier de rappel et toutes les informations pratiques nécessaires.

(Par mesure de précaution, le choix a été fait d'informer tous les patients ayant reçu des soins depuis 2006 : cette date est celle de la publication des recommandations officielles en matière d'hygiène et de prévention des infections liées aux soins dentaires - Guide de prévention des infections liées aux soins en chirurgie dentaire et stomatologie publié par le Ministère de la Santé).

Pour répondre aux interrogations des patients et des professionnels de santé, un numéro vert a été activé par ces établissements hospitaliers : **0800 732 332** (du lundi au vendredi de 10h à 15h). Cette plateforme téléphonique a pour objectif de répondre aux questions des patients et orienter les personnes n'ayant pas de médecin traitant.

Ces informations ont également été relayées vers tous les médecins généralistes, les chirurgiens-dentistes, les laboratoires de biologie médicale, les Centres Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD), la Coordination Régionale de la lutte contre l'infection due au Virus de l'Immunodéficience Humaine (COREVIH), la Coordination régionale hépatites Occitanie (COHEP), l'Etablissement Français du Sang (EFS) et les fédérations d'associations de patients. Les patients concernés peuvent se rapprocher de ces professionnels pour toute précision utile au sujet de cette campagne de rappel de patients et de prévention.